

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 14 décembre 2011

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Préavis 17/2011 Budget année 2012

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 17-2011 du 2 novembre 2011,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2012 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	136'594'100.00
- Total des revenus	CHF	136'876'400.00
		<hr/>
- Excédent de revenus	CHF	282'300.00
		=====

après :

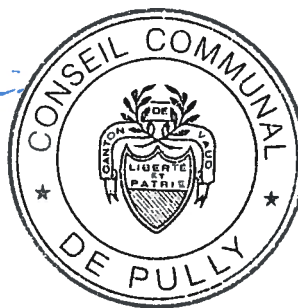
- Amortissements	CHF	3'281'700.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	533'300.00
- Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-1'290'400.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 750'000.00
3. d'approuver le budget 2012 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président La secrétaire

Adriano Franscini

Adriano FRANSCINI



J. Vallotton

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 15 décembre 2011